

RAPPORT D'EVALUATION

Chargé par l'Icomos, j'ai mené, du sept au dix d'Octobre passé, une mission de constatation de l'état de conservation du Centre Historique de la ville de Angra do Heroísmo dans les Açores, classée dans la liste du Patrimoine Mondiale

Une série de documents complémentaires à ceux reçus du Secrétariat de l'Icomos avant de mener à bout la mission, ont été recueillis au cours des différentes réunions eues avec les responsables des différentes administrations concernées dans la conservation du Centre Historique d'Angra, soit au niveau municipal comme au niveau du Gouvernement régional d'Açores et quelques uns d'entre eux sont envoyés avec ce rapport.

De l'autre côté, j'ai encore demandé de la documentation de caractère législatif qui m'a été envoyée récemment et que j'ajoute aussi.

Je dois remercier aux différentes autorités avec lesquelles j'ai eu des entretiens l'attention qui m'a été donnée et la clarté de leurs exposés ce qui m'a permis d'avoir une idée claire de l'évolution des différentes procédures pour la conservation qui ont été développées dans le temps compris à partir de l'inclusion de la ville d'Angra dans la liste du Patrimoine Mondial jusqu'à présent. Je dois remercier tout spécialement les membres du Cabinet de la Zone Classée d'Angra et surtout leur Directeur, le professeur Francisco Maduro-Dias, par leur disponibilité pour m'aider à bien comprendre la situation actuelle, les projets futurs et leur impact sur le Centre Historique ou sur sa perception visuelle, c'est à dire pour que cette mission et le présent rapport puissent être le plus complets et le plus objectifs possible.

On va signaler la série de réunions qui ont eu lieu au cours de la mission, au moyen d'un succinct résumé des thèmes traités qu'à mon avis illustrent la situation d'Angra, puisque dans la plupart d'elles on a parlé de ce qui était arrivé à la ville à partir du tremblement et aussi de la situation actuelle et des problèmes futurs. En plus des réunions, j'ai fait une série de visites avec prise de photos et j'ai eu aussi des entretiens avec les autorités portuaires tenant compte de l'importance maritime d'Angra.

Avant de commencer cette analyse, je dois avancer mon opinion personnelle globale. Il me semble que le problème d'Angra est surtout un problème de manque d'instruments urbanistiques, lesquels n'ont pas été développés jusqu'à présent. C'est ainsi que les actions ponctuelles, comme celles de "la Marina", ne se situent pas dans un cadre urbanistique défini dans lequel on pourrait mesurer l'intervention proposée. D'autre part, les instruments légaux sont contemplés du point de vue normatif et portés en avant au sein des options compétentielles d'une ou d'une autre administration, mais il n'y a pas de documents urbanistiques qui les contemplent et les assument dans leur ensemble, parmi eux le Décret 3/80A sur le paysage protégé du Mont Brasil

Réunion avec la Direction Régionale d'Environnement

Cette Direction Régionale a dans l'actualité la responsabilité de l'Aménagement du Territoire et de la Planification Régionale.

Personnes présentes :

Docteur Eduarda Goulard, Directrice Régionale d'Environnement.
Ingénieur Joaquim Rocha, Directeur des Services d'Environnement.
Docteur João Maria Mendes, adjoint au Secrétaire Régional d'Éducation et des Affaires Sociales.
Docteur Francisco Maduro-Dias, Directeur du Cabinet de la Zone Classée.

Sujets traités :

- Compte rendu de l'historique après le tremblement de janvier 1980.
- Près de 70% des bâtiments sont affectés.
- Commencement des travaux de reconstruction tout de suite, Janvier 1980.
- Travaux préparatoires d'un Plan d'Aménagement qui devraient donner de règles à toute la zone urbaine d'Angra et qui donnerait aussi certains critères pour le développement urbain.
- Proposition d'un Décret réglementaire à caractère régional en parallèle au dossier pour le Patrimoine Mondial: Approbation en Avril 1984 de ce Décret avec la désignation de Décret Législatif Régional 15/84/A et qui a été la référence de toute intervention jusqu'au présent.
- Commencement des fonctions du Cabinet de la Zone Classée en Décembre 1987 réglé par un Décret aussi Régional 26/87A/A

Informations diverses

On a traité les points suivants :

- a) Étant Açores un lieu un peu à l'écart des dernières technologies il a été au début très difficile de donner l'esprit d'une reconstruction soignée qui évite l'utilisation du béton, à cause de la rapidité avec laquelle on voulait mener les travaux. À partir de 1987 les travaux de toiture qui se faisaient avant en béton se font d'une façon plus traditionnelle, et même les tuiles modernes ont été substituées par de tuiles arabes, propres de cette zone.
- b) Dans certains cas on a commencé à faire disparaître les réseaux téléphoniques et électriques des façades en les canalisant par le sous-sol.
- c) En 1995 et 1996 ont été publiés deux décrets réglementaires concernant des appuis techniques et financiers pour la restauration et l'élimination des désajustements architectoniques.

En ce qui concerne la législation sur la planification il y a eu lieu un profond partage sur la position de la Direction Générale de l'Environnement ainsi comme le rapport entre le Plan de Détail et d'autres Plans Spéciaux dans le cadre de la hiérarchie des Plans de la législation portugaise.

À ce moment il y a certaines propositions qui sont les suivantes :

*Modification de la législation de la Zone Classée avec la proposition de faire disparaître le Cabinet de la Zone Classée tel qu'il est aujourd'hui et de donner à la Municipalité la responsabilité sur le projet du Centre Historique. Cette proposition est déjà dans l'Assemblée Régionale pour discussion parlementaire depuis le 26 Octobre. A

propos de l'analyse de cette nouvelle législation on a constaté qu'il s'agit surtout de critères d'intervention sur les immeubles d'habitation. Très peu de références sur les bâtiments monumentaux tels que le château-fortress, palais, églises, bâtiments publics etc.

*Proposition sur le Port de loisir et la Marina. On parlera de cela plus tard.

*Plan Intégral d'Urbanisation de la façade maritime d'Angra.

Réunion avec l'autorité portuaire.

Personnes présentes :

Ingénieur Ribeiro Pinto

Ingénieur Antonio Homen

Docteur Francisco Maduro-Dias

Sujets traités:

Seulement la Nouvelle Marina D'Angra.

Cette réunion a été une réunion essentiellement technique où j'ai reçu toutes les données sur le projet de la Marina. On a discuté sur les arguments techniques, économiques et même sociaux qui ont abouti à concevoir ce projet. Du point de vue technique, le projet de la Marina est bon même si certains aspects constructifs sont faibles du point de vue esthétique, comme c'était le cas des tétrapodes bâtis pour résister les vagues de la mer qui ont l'avantage de réduire l'hauteur des nouveaux quais. Quand même le point le plus faible est l'intersection du nouveau quai avec les anciens quais historiques. C'est à cause de cela que j'ai proposé de trouver une solution qui serait la suivante; ouvrir le pas de la mer entre la baie et la Marina et construire une passerelle d'accès entre le quai ancien et le nouveau.

Réunion au Secrétariat Régional d'Education et des Affaires Sociaux.

Personnes présentes:

Dr. Alamo de Menezes, Secrétaire Régional

D. Luis Fagundes Duarte, Directeur Régional de la Culture

Dr. Joao Maria Mendes, Adjoint au Secrétaire

Dr. Maduro-Dias

Sujets traités :

- Présentation d'un Décret législatif sur la Zone Classée du point de vue de ce Secrétariat qui a la compétence pour le promouvoir. L'intention du Gouvernement Régional est d'avoir l'approbation du Parlement avant la fin de l'année. En cas contraire le Gouvernement prendrait d'autres mesures de tutelle. On a repris l'analyse du document et de ma part j'ai essayé d'indiquer que le Plan de Protection du Centre Historique, avec tous les analyses qui comporte, c'est le document qui devrait établir les mesures et les critères d'intervention et qu'il me semblait très tard, depuis l'inclusion dans la Liste du Patrimoine Mondial en Décembre 1983, pour promouvoir de nouveaux décrets au lieu de documents urbanistiques. Par contre, le critère du Secrétaire était que les paramètres d'intervention devraient être définis par le Décret et que le Plan de Protection devrait seulement les recevoir.

Réunion à la Municipalité d'Angra

Personnes présentes :

Ingénieur Luis Mendes, Maire-adjoint responsable des Services Techniques
Architecte Pires Dos Santos, Chef de l'Administration d'Urbanisme et des Travaux Publics
Dr. Maduro-Dias

Sujets traités :

- On a parlé de la disponibilité de la Municipalité pour entamer les travaux du Plan de Sauvegarde.
- On a parlé aussi de la création d'un Cabinet technique d'appui pour le Centre Historique.
- On a échangé sur le Plan Directeur d'Aménagement d'Angra qui n'est pas encore fait.
- On m'a dit qu'il y a une consultation dans la ligne de la réalisation du Plan Directeur. Sur la question du Cabinet de la Zone Classée actuelle, l'idée de M. Mendes est que toutes les questions concernant le Centre Historique devraient être de la responsabilité de la Municipalité.

On a visité les ruines de la Porte de la Mer et la cour de la Douane, un lieu de grande valeur archéologique, esthétique et symbolique pour la ville. Ces ruines ont été découvertes et recouvertes à nouveau pour rétablir la cour de la Douane mais avec de mauvaises interventions qui ont détruit les escaliers du XVIII^{ème} siècle. Il faudrait trouver une solution qui récupère les ruines de la Porte de la Mer en établissant un itinéraire piétonnier par la Rua Direita qui relierait la Marine, si est-ce qu'on la construit finalement, à la Praça Velha.

On a visité aussi la petite forteresse de Saint Sebastien avec le Commandant du Port et le Dr. Manuel Augusto Faria, collaborateur éventuel du Cabinet de la Zone Classée pour voir sur le terrain la possibilité de construire une "pousada" dans la cour de la forteresse.

On a profité pour parler de la transformation du Port, de la perte des fonctions portuaires et même de la possibilité d'enlever la Douane. On a commenté aussi la possibilité de créer un Musée Maritime qui montrerait les fouilles archéologiques.

On a visité le Cabinet de la Zone Classée en parlant avec les techniciens qui travaillent dans ce Cabinet et en analysant l'évolution des interventions.

D'autre part, j'ai reçu aussi de la documentation venant de groupes contraires à la construction de la Marina ce qui m'a permis d'apercevoir un certain rejet de n'importe quelle transformation de l'état actuel de la baie.

Finalement j'ai parcouru la ville et j'ai constaté les différentes perspectives qui subiraient l'impact de la Marina et en plus, j'ai pris note de l'état des interventions dans la ville.

Problèmes qui se présentent et possibles solutions

1.- Manque de Plan d'Urbanisme.

Sa nécessité a été déjà commentée auparavant, et je considère que c'est le point crucial qu'il faudrait que l'Unesco demande en précisant un délai raisonnable. Le Plan de Protection et le Plan Directeur de la Ville devraient être faits en parallèle.

Aux Azores il y a 19 municipalités et seulement deux ou trois ont plans de ce type qui soient approuvés.

A Angra on avait commencé un Plan Directeur Municipal qui s'est arrêté dans sa rédaction et l'Assemblée Législative a demandé que le Plan soit fini. D'autre part, déjà en 1988 on a été commandé à l'ancien Président de l'Icomos Portugais M. Sergio Infante. Il avait fait une proposition de travail qui n'est pas encore finalement finie. Il faut dire aussi que les Plans de Sauvegarde en sont pas contemplés dans la loi portugaise.

J'envoie le cadre des instruments de la Politique d'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme au Portugal.

2.- Nouveau décret législatif pour la Zone Classée.

C'est une affaire qui appartient au Gouvernement Régional mais il faudrait donner certaines indications non seulement sur l'intérêt d'envisager la totalité des interventions (monuments, etc), mais aussi sur le besoin de tenir compte de deux aspects:

- a) Rappeler que c'est à partir du Plan de Sauvegarde qu'on doit préciser les ordonnances et les critères d'intervention. C'est à dire ce décret devrait être un document transitoire jusqu'à l'approbation définitive du Plan de Sauvegarde.
- b) On doit maintenir un Cabinet technique pour la Zone Classée avec une certaine indépendance politique et ce corps technique devrait être encore un peu plus large que celui qui fonctionne actuellement. Dans le cas où les compétences seraient partagées entre la Municipalité et le Gouvernement Régional, on devrait constituer une Commission Mixte avec la présence des Organismes directement intéressés pour prendre les décisions à partir des rapports du Cabinet technique.

J'envoie le Décret et d'autres Décrets concernant l'évolution des lois de protection.

3.- Plan d'Aménagement de la façade maritime.

En relation avec ce qui a été dit au point numéro 1, ce Plan d'Aménagement devrait faire parti du Plan Directeur et seulement après son approbation on pourrait descendre aux niveaux des Plans de Détail pour chacune des tranches de cette façade Maritime, dont la tranche du Centre Historique.

J'envoie le Plan Intégral de la façade maritime.

4.- Pousada dans la petite forteresse

La cour de la forteresse a une grande qualité du point de vue de l'espace et doit être respectée et ouverte au public, comme c'est le cas aujourd'hui. On pourrait renforcer son usage en faisant dans les installations de la petite forteresse un musée militaire. Par contre la pousada pourrait être placée dans d'autres bâtiments de la ville aujourd'hui sans fonction, ce qui renforcerait la vie urbaine.

5.- Etat des interventions dans la ville

On a pu constater qu'une bonne partie des bâtiments ont été récupérés après le tremblement et qu'on est entré dans une seconde étape d'amélioration des façades en essayant de récupérer aussi leur composition originale. D'autre part il y a encore des vides, il y a encore de bâtiments qui n'ont pas été intervenus et quelques uns qui ont subi des interventions peu soignées. En général, depuis ma visite à Angra pour un Congrès de l'Icomos dix ans avant, j'ai pu constater une évolution satisfaisante de l'ensemble de la ville. Il reste à ressoudre le problème du trafic intense.

J'envoie documentation photographique comparative de la situation des années précédentes et de la situation actuelle. Aussi diverses photos qui montrent les différences d'intervention, les ... etc

6.- Proposition d'ampliation de la Zone Classée

Il y a une proposition d'ampliation de la Zone Classée qu'on peut voir dans la documentation adjointe qui me semble acceptable, soit comme critère d'Ampliation (couleur jaune), soit comme Zone Tamp (couleur rouge), à l'exception d'une moitié de la partie ouest de la Zone d'Ampliation qui n'a pas de valeur en soi et qui pourrait être traitée comme Zone Tamp.

J'envoie documentation adjointe.

7.- La Marina d'Angra

Le projet de la Marina d'Angra est une décision du Gouvernement Régional d'Açores. Cette Marina aura de la place pour 80 bateaux à voile et à moteur et aura aussi un quai de protection d'une certaine hauteur (6 mètres). Il y a eu un étude d'impact sur l'environnement avec une enquête publique dont la valoration finale n'est pas négative. Il se sont faits aussi certaines fouilles d'archéologie sousmarine qui se sont finies le 29 Juin 1998.

J'envoie photomontage fait à l'ordinateur avec hypothèse de la Marina tel qu'elle a été proposée et documentation sur l'enquête publique et sur les fouilles.

En ce qui concerne ce projet de la Marina, j'ai fait les propositions suivantes :

7.1.- D'accord en principe avec le projet du fait que ce projet peut donner de ressources nouvelles à la ville d'Angra et au même temps il confère une continuité au Port qu'aujourd'hui a perdu sa fonction commerciale. J'ai visité la ville de Horta à l'isle de Faial, ville historique aussi, avec une Marina très active et dont on peut constater la vie que cela a donné à la ville.

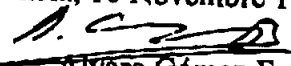
7.2.- Il faudrait prévoir et préciser les transformations que subirait la façade maritime immédiate à la Marina avec une définition claire des interventions.

7.3.- Il faudrait améliorer le projet avec l'ouverture d'un bras dans la mer entre la baie et la Marina pour éviter l'intersection du nouveau quai avec les anciens quais historiques et construire une passarelle d'accès entre les quais anciens et le nouveau.

7.4.- Etant donné les fouilles archéologiques de la Porte de la Mer, il serait très intéressant de demander au promoteur de la Marina de relier le nouveau quai de la Marina au parcours archéologique qui mettrait en valeur la dite Porte et qui reprendrait la promenade piétonnière par la Rua Direita jusqu'à la Praça Velha, tout en gardant à la fois l'ancienne escalier du XVIII ème, aujourd'hui menacée de destruction par les travaux de la Place de la Douane.

Il serait aussi important de fouiller les anciens quais historiques qui pénétraient dans la mer et qui sont aujourd'hui peu reconnaissables.

Valencia, 16 Novembre 1998


Álvaro Gómez-Ferrer